



Croire et Vouloir pour Madagascar

*« Un avenir meilleur aux enfants,
grâce à la scolarisation, l'éducation et le sport ».*

Projet 2022

Construction d'un centre social à Alasora Antananarivo

FEVRIER 2018

I. CONTEXTE

Croire et Vouloir pour Madagascar (CVM Suisse) met en œuvre le « **Projet 2022** » pour la construction d'un centre à Alasora, Antananarivo.

Le centre est destiné aux enfants et aux jeunes de la Commune d'Alasora et ses environs, et en particulier aux enfants parrainés, pour une finalité sociale, éducative, et de loisirs.

Le centre collaborera avec tout individu, organisations publiques ou privées, ou autres associations partageant les mêmes objectifs et visions que CVM Suisse.

A ce jour, CVM Suisse dispose d'un terrain clôturé, prêt à bâtir.

La préparation technique, administrative et financière du projet est étalée sur cinq ans. CVM Suisse souhaite avoir fini la construction du centre fin 2022.

Les travaux seront entrepris au fur et à mesure de la collecte de fonds, en suivant le calendrier d'avancement du projet.

Au plus tôt les moyens sont réunis, au plus tôt les enfants profiteraient des activités dans le centre.

II. SITUATION GEOGRAPHIQUE DU CENTRE

A titre indicatif, le site existant de Bemasoandro Itaosy se situe à la périphérie **ouest** d'Antananarivo, capitale de Madagascar.

En revanche, ce nouveau projet se trouve dans la Commune rurale d'Alasora à une dizaine de kilomètres au **sud-est** de la ville.

Le village d'Alasora, un des plus anciens villages de l'Imerina, est toujours considéré comme un lieu d'importance culturelle car il faisait partie des douze collines du royaume merina conquis par le célèbre roi Andrianampoinimerina (1745-1810), où il installa Ramanantenasoa, l'une de ses épouses.

Le nouveau centre pourra y constituer un catalyseur du développement local.

III. MISSIONS ET ACTIONS DU CENTRE

Le centre a comme mission principale d'offrir une opportunité d'épanouissement personnel aux enfants et aux jeunes de la Commune rurale d'Alasora, et en particulier aux parrainés.

Il devra aussi être :

- **Un lieu d'éducation et d'encadrement** grâce à la bibliothèque, la salle d'étude, et l'espace pour le sport.

- **Un lieu de formation des bénévoles de l'association.** Il est à noter que les tous centres répartis dans l'île seront gérés par des bénévoles locaux engagés dans la vision et les objectifs de CVM Suisse.
- **Un lieu pour les ateliers de sensibilisation des proches des parrainés.** Pour une meilleure intégration des parents à notre projet et pour qu'ils continuent à laisser les enfants à aller à l'école, des ateliers de sensibilisation sur l'hygiène, la santé, l'environnement, etc seront organisés dans le centre. Cela renforcera l'engagement des parents à s'unir à nous pour le futur de leurs enfants, et améliorera les échanges quotidiens au sein de leur famille.
- **Un lieu d'hébergement des bénévoles internationaux en mission.** Pour développer les échanges culturels, CVM Suisse invitera des volontaires internationaux pouvant apporter des acquis au centre. Le centre pourra héberger ces bénévoles.

IV. EQUIPEMENT DU CENTRE

Le centre sera doté de :

- Une salle d'étude
- Une bibliothèque
- Une cantine
- Un espace pour le sport
- Un hébergement pour les bénévoles internationaux en mission

V. PHASES D'AVANCEMENT DU PROJET

Le projet est divisé en cinq phases distinctes :

- **Phase 1 : Préparation technique**, qui consiste au travail fait par l'architecte pour la conception du projet de construction.
- **Phase 2 : Préparation administrative**, qui consiste à toutes les procédures nécessaires pour la demande du permis de construire
- **Phase 3 : Construction**, qui est prévue pour 12 mois.
- **Phase 4 : Equipement du centre**, qui est à prévoir mais sera développé une fois la construction faite.
- **Phase 5 : Fonctionnement du centre**, qui consiste aux frais de gestion du centre. Ceci est également à prévoir ultérieurement.

VI. BUDGET

CALENDRIER POUR LEVEE DE FONDS	DESIGNATION	BUDGET (CHF)
Phase 1 : Préparation technique		
D'ici fin 2018	Frais pour le plan de construction et le suivi par l'architecte	3.000
Phase 2 : Préparation administrative		
D'ici fin 2019	Frais administratifs divers pour la demande de permis de construire	2.000
Phase 3 : Construction		
D'ici fin 2021	Fondation	3.500
	Béton et maçonnerie RDC (espace pour le sport, cantine)	3.500
	Béton et maçonnerie 1 ^{er} étage (salle d'étude, bibliothèque)	3.500
	Béton et maçonnerie 2 ^{ème} étage (logement des bénévoles en mission)	3.500
	Escaliers	2.000
	Toiture	3.500
	Assainissement (fosse sceptique, puisard, bac à graisse)	2.500
	Menuiserie : portes et fenêtres intérieures et extérieures RDC	2.500
	Menuiserie : portes et fenêtres intérieures et extérieures 1 ^{er} étage	2.500
	Menuiserie : portes et fenêtres intérieures et extérieures 2 ^{ème} étage	2.500
	Revêtements (carrelage, parquets) RDC	2.000
	Revêtements (carrelage, parquets) 1 ^{er} étage	2.000
	Revêtements (carrelage, parquets) 2 ^{ème} étage	2.000
	Raccordement principal pour l'arrivée d'eau et électricité	2.000
	Installation électrique RDC	2.000
	Installation électrique 1 ^{er} étage	2.000
	Installation électrique 2 ^{ème} étage	2.000
	Sanitaires RDC	2.000
	Sanitaires 1 ^{er} étage	2.000
	Sanitaires 2 ^{ème} étage	2.000
Peintures extérieures et intérieures	2.500	
Etanchéité	1.500	
Phase 4 : Frais d'équipement mobilier (défini ultérieurement)		
Phase 5 : Frais de fonctionnement (défini ultérieurement)		
	TOTAL	58.500